

REGLEMENT GRAPHIQUE



Prescrit le 16 / 11 / 2017
 Approuvé le 15 / 02 / 2024
 Approuvé le

Annexé à la délibération,
 Monsieur le Président,

Bois-de-Céné - Bourg



Légende

- Limite communale
- Bât Dur
- Bât Léger
- Parcelle
- Espace Proche du Rivage

PRESCRIPTIONS

Éléments de patrimoine (Art. L151-19 Code Urbanisme)

- Immeuble remarquable protégé
- Élément de petit patrimoine remarquable protégé
- Espace public remarquable protégé
- Élément de petit patrimoine remarquable protégé
- Espace public remarquable protégé
- Immeuble remarquable protégé
- Site bâti remarquable protégé
- Secteur remarquable protégé

Éléments de paysage et de continuité écologique (Art. L151-23 Code Urbanisme)

- Arbre ou groupe d'arbres remarquable protégé
- Alignement d'arbres protégé
- Zone Humide protégée

Secteurs couverts par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Secteur concerné par une OAP Sectorielle

OAP thématiques sur l'ensemble du territoire :

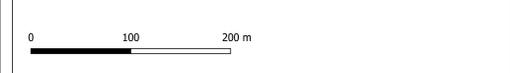
- OAP thématique "Commerce"
- OAP thématique "Intensification et Mixité urbaines"
- OAP thématique "PCAET"
- OAP thématique "TVB et Lieux Urbains"

Autres prescriptions

- Changement de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'urbanisme
- Linéaire commercial au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme
- Espace Boisé Classé protégé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol au titre de l'article R151-34 du Code de l'urbanisme

ZONAGE

- U : Zone urbaine mixte
- UL : Secteur cœur de bourg ou péri-centrale Challans
- ULB : Secteur Challans cœur de ville
- ULC : Secteur Challans Bonne Fontaine
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- UEa : secteur Parc Acti/Océan
- UL : Zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif
- UT : Zone urbaine à vocation touristique
- IAU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- IAUE : Zone à urbaniser à vocation économique
- IAUC : Secteur dédié aux activités commerciales
- IAUL : Zone à urbaniser à vocation d'équipements d'intérêt collectif
- IAULa : Secteur dédié à l'enseignement et à la santé
- IAUT : Zone à urbaniser à vocation touristique
- N : Zone naturelle et forestière
- Nr : Secteur naturel protégé
- Nr : Secteur naturel remarquable
- Nrx : Secteur naturel remarquable à l'aquaculture marine
- NE : STECAL à vocation économique
- NGV : STECAL à vocation d'accueil des gens du voyage
- NT : STECAL à vocation touristique
- NDRM : Zone naturelle du domaine public maritime
- A : Zone agricole
- Ae : Secteur agricole dédié aux ENR de type éolien
- Aep : Secteur agricole situé dans les espaces proches du rivage
- Aep : secteur agricole situé dans les EPR dédiés à l'aquaculture marine
- Aep : Secteur agricole situé dans les EPR interdits à l'aquaculture marine
- Ap : Secteur agricole protégé
- AE : STECAL à vocation économique
- AL : STECAL à vocation d'équipements d'intérêt collectif
- APV : STECAL dédié aux ENR de type panneaux photovoltaïques
- AT : STECAL à vocation touristique



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Commune	N°	Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
Bois-de-Céné	01	Aménagement d'une halle ferroviaire	Commune	2429
Bois-de-Céné	02	Cheminement doux	Commune	2964
Bois-de-Céné	03	Cheminement doux - désenclavement du centre bourg	Commune	137
Bois-de-Céné	04	Cheminement doux - désenclavement du centre bourg	Commune	94
Bois-de-Céné	05	Cheminement doux - village 2m	Commune	429
Bois-de-Céné	06	Coûtes vertes, fontain d'ornement, restauration, gestion des eaux	Commune	96127
Bois-de-Céné	07	Création d'un accès au futur quartier d'habitation	Commune	323
Bois-de-Céné	09	Création d'une liaison cyclable	Commune	3715
Bois-de-Céné	10	Équipement public sportif et socio culturel	Commune	10989
Bois-de-Céné	11	Équipement scolaire	Commune	6052
Bois-de-Céné	12	Extension du cimetière	Commune	4145
Bois-de-Céné	13	Sensibilisation	Commune	1287
Bois-de-Céné	14	Mairie Nouvelle - Extension	Commune	2307
Bois-de-Céné	15	Projet d'équipement public	Commune	4789
Bois-de-Céné	16	Voie d'accès	Commune	130

